bombe a été lancée, mais n'a pas éclaté. Quatre arrestations ont déjà été opérées.

L'individu qui a lancé la bombe est un Arménien, âgé de 22 ans. Trois individus qui l'accompagnaient ont été arrêtés.

De nombreuses personnes sont allées féliciter le président d'avoir échappé à l'attentat dirigé contre lui.

Version officielle de l'attentat

New-York, 29 février.

Une version officielle, parvenue de Buenos-Ayres, dit que, lundi, que le président Alcorta descendait de voiture à sa porte, un individu, qu'on croit fou, jeta à ses pieds une bombe consistant en une boîte de couleurs en fer blanc contenant vingt livres de matière explosible. L'engin n'éclata pas.

Le président Alcorta, très calme, rejeta du pied la boîte et entra dans sa maison.

On croit que l'attentat n'a rien de politique.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— M. Briand, garde des sceaux, ainsi qu'il l'avait annoncé à la Chambre, s'est rendu hier au Conseil d'Etat où il a présidé le Tribunal des Conflits.

— Le mauvais temps a causé une crue assez importante de la Seine et de ses affluents supérieurs. Hier, on gênait Bayel, les eaux atteignaient la cote de 4 m. 62, soit près du double de la hauteur normale (1 m. 85). Mais depuis le mouvement ascensionnel des eaux semble se ralentir.

— Un marchand de vanille, 104, boulevard Haussmann, a été trouvé mort dans son logement. Il avait asfixié du gaz sans cordelette et sur la bouche un drap fortement noué en bâillon. L'enquête semble démontrer qu'il s'agit d'un crime.

— Une collision de tramways s'est produite avenue d'Italie. Sept personnes ont été blessées, dont deux ont été transportées à l'hôpital dans un état grave.

FRANCE

— Le tribunal de Brive a rendu ses jugements dans quatorze affaires présentées par des descendants ou héritiers de donateurs à des fabriques et à la mense épiscopale. Malgré les conclusions du ministère public, le tribunal a accueilli toutes les réclamations des héritiers et a condamné l'administration de l'enregistrement à la restitution.

— A Ivry-le-Cier, un mineur a été atrocement brûlé à la suite d'un coup de grisou. Deux autres mineurs ont été atteints ; ce sont des lampes à feu au qui ont provoqué l'accident.

— Au procès des cambrioleurs d'églises, à Limoges, la défense a accusé le témoin de Lanvoy de complicité par recel et a demandé le renvoi de l'affaire pour supplément d'information ; le cour a rejeté ces conclusions.

ETRANGER

— L'ambassadeur d'Italie a obtenu par voie diplomatique l'ajournement de l'exécution du publiciste Italien Calvino, condamné à mort pour participation à l'attentat contre le grand-duc Nicolas et le ministère de la justice en Russie.

— A Gonikea, dans le district de Rastoria, les Bulgares ont enlevé deux jeunes paysannes grecques loin du village, puis les ont tuées à coups de couteau. On a retrouvé leurs cadavres dans un état affreux. Le crime a causé une grande émotion, en raison de son horreur.

— La cérémonie de la proclamation du roi Manoel dans les termes traditionnelles n'aura pas lieu. Elle se bornera, dit-on, à ceci: que le roi Manoel répétera devant le Corps législatif le serment qu'il a prêté devant les membres du gouvernement.

— On a opéré une deuxième fois M. Edison, la première opération au mastodonte n'ayant pas réussi. On annonçait hier sur que le malade était dans un état de faiblesse extrême, et que son état est grave.

LA RÉGION

A ROUBAIX

Disparition d'un jeune coursier

Où sont les 5,000 fr.

Vendredi vers deux heures quarante-cinq, un commerçant roubaisien envoyait son coursier, un enfant d'une quinzaine d'années, le jeune R..., porter une lettre chez M. Achille Lepoutre, négociant. Il le chargeait en même temps, d'aller chercher un mandat de 117 fr. à la poste, et enfin, d'aller toucher un chèque de 5,000 fr. à la Banque Régionale du Nord.

L'enfant partit ... mais ne revint pas.

On se mit à sa recherche, et l'on apprit ainsi qu'il avait bien porté la lettre chez M. Lepoutre, mais que, par contre, il n'était pas allé à la poste.

Il avait aussi touché à la banque le chèque de 5.000 fr., en billets de 1.000, 500, 100 et 50 francs.

Les recherches qui furent faites dans les estaminets de la ville et à la gare, n'ont, jusqu'à présent, donné aucun résultat.

Se trouve-t-on en présence d'une fugue ou d'un attentat ?

L'avenir le dira. L'enfant disparu avait quitté l'école il y a seulement quatre mois.

Le jeune R... est le fils d'un garçon de recettes d'une banque tourquennoise. C'était, paraît-il, un enfant très intelligent, très dévoué et fort bien noté.

LA MORT MYSTÉRIEUSE d'Auberchicourt

L'enquête continue. — L'autopsie n'est pas faite.

L'enquête ouverte au sujet de la mort mystérieuse de la dame Dussart-Druelle, découverte à Auberchicourt, le 16 de ce mois, continue, sans que la lumière se fasse.

Chaque jour, les gendarmes d'Aniche interrogent des personnes à ce sujet, mais les efforts qu'ils tentent pour faire éclater la vérité, ne paraissent guère devoir être couronnés de succès.

A propos de cette mort malheureuse, nous avons annoncé, sous une forme dubitative, que le mari de Sophie Druelle, s'aurait déclaré à la gendarmerie de Somain, que sa femme était enceinte de un tiers, et qu'elle se serait peut-être décidée à avoir recours aux soins d'une faiseuse d'anges, à la suite de reproches sanglants de sa part. M. Dussart nous fait savoir que telle n'a pas été sa déclaration, et nous nous empressons de lui en donner acte.

L'exhumation, à fins d'autopsie, dont nous avions parlé, n'a pas encore eu lieu. On se souvient que l'inhumation fut faite sur le vu d'un permis d'inhumer délivré par M. Vallée, médecin à Pecquencourt, et non par le docteur Legrand.

A DOUAI

A L'ARSENAL

Par suite de nouvelles commandes qui vont être passées ces jours-ci à l'atelier de Douai, et de la décision du ministre, n'ayant pas congédier les vieux tant qu'il n'a été statué sur la question du minimum de leur pension, il ne sera licencié, provisoirement, que 120 ouvriers des ateliers de construction.

On attend d'un moment à l'autre l'ordre de licenciement, qui doit être affiché un Lundi à l'avance.

Le licenciement sera opéré en trois fois, par groupes de 40 hommes, à quelques jours d'intervalle.

A DUNKERQUE

Arrestation de l'ex-commandant Legrand

La police de sûreté a dû arrêter samedi soir, au palais de justice, le commandant en disponibilité Legrand. Le malheureux, qui était devenu fou furieux, voulait tuer M. le procureur de la République.

On se souvient que le commandant Legrand, se disant « délégué par le Président de la République », se mit sur les rangs lors des dernières élections sénatoriales, et amusa fort le public par ses excentricités et sa manie électorale.

A GAVRELLE

Un taxi-auto de Lille HEURTE UN MUR ET VERSE

Un taxi-auto de la place de Lille, numéro 215 D-1, conduit par le chauffeur Dereganaucourt de Douai, allait quitter le village de Gavrelle (P.-de-C.). A l'intérieur, avaient pris place deux jeunes femmes, Mmes X..., de Lille ; l'auto venait de Paris et s'en retournait à Lille. Par suite d'un embarras de voitures, le taxi dut faire un écart pour passer, mais il dérapa si fortement que le chauffeur ne put redresser à temps la direction. Le taxi s'en alla donner contre un petit mur et versa, ensuite, dans un fossé bordant la route. Mmes X.. furent renversées. Des passants intervinrent et les conduisirent dans une maison voisine. Le chauffeur, M. Deregnaucourt, qui avait été projeté avec violence contre son volant de direction, se plaignait de fortes douleurs. Une voiture de place de Douai vint prendre les blessés, qui furent tout d'abord conduites chez M. Bacouël, pharmacien. M. le docteur Blanc, mandé aussitôt, vint leur donner des soins. L'une des jeunes femmes porte une assez forte coupure aux lèvres : le docteur a suturé la plaie.

Le taxi-auto est assez sérieusement endommagé. Il est resté à Gavrelle.

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE des Conférences Populaires

SECTIONS DU NORD DE LA FRANCE

Conférences qui auront lieu le 1er mars

SERVINS. — Section d'Hondain — Conférence par M. Deneubourg, instituteur à Roubaix. Sujet : « La Démocratie ».

CHECQUES. — Commune de Mametz. — Section d'Aire-sur-la-Lys. — Conférence par M. Dubamel, instituteur à Douchy. Sujet : « La Révolution de 1848 ».

CAVRON-SAINT-MARTIN. — Section de Montreuil-sur-Mer. — Sujet : « Les Ennemis de la République », par M. Marceau Leleu.

NOISEL. — Section de Noisel (Somme). — Inauguration de la nouvelle salle des Conférences, sous la présidence de M. le sous-préfet de Péronne. Conférence par M. Charles Valentin, publiciste à Gravelines. Sujet : « L'idéal républicain ».

HONDSCHOOTE. — Section d'Hondschoote. — Conférence par M. Debierre, professeur à la Faculté de médecine de Lille, chevalier de la Légion d'honneur. Sujet : « La Démocratie Sociale ».

BEUSSENT. — Section de Montreuil-sur-Mer. — Conférence par M. Marceau Leleu, professeur, Sujet : « Les Ennemis de la République ».

AVERDOINGT. — Section d'Aubigny. — Sous la présidence de M. Candas, maire. Sujet : « Les conquêtes jalouses de la République », par M. Dufour, de Lille. Soirée récréative. A 8 heures, grand bal populaire.

VIMY. — Section d'Arras. — Sous la présidence de M. Mill, ancien député. Sujet : « Patrie et Patriotisme », par M. Varinot, avocat à Paris.

CANTAING. — Section de Cambrai. — Sujet : « La Réforme et l'Esprit d'examen au XVIe siècle », par M. Dauphin, instituteur à Saint-Hilaire.

HAYNECOURT. — Section de Cambrai. — Sujet : « L'Education », par M. Broquet, docteur à Douchy.

Médailles et distinctions accordées pour des actes de dévouement et de sauvetage. — NORD

— MÉDAILLE DE VERMEIL. — M. Lenoir, lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers de Fourmies.

MÉDAILLE D'ARGENT DE 2e CLASSE. — M. Demory Jean-Baptiste, conducteur à la Compagnie du Nord, à Somain.

MÉDAILLE DE BRONZE. — M. Blanquart, pontier à La Gorgue; M. Vernesch Hippolyte-Rémy, boulanger à Saint-Pierre-Brouck; M. Lefebvre Ulès, écluseur à Cambrai; M. Debaynia Achille, agent de police à Denain; M. Brulein Charles, adjudant à la compagnie de sapeurs-pompiers de Comines; M. Gounion Henri, caporal à la compagnie de sapeurs-pompiers de Comines, M. Green Wegler Arthur, caporal à la compagnie de sapeurs-pompiers de Comines.

MENTIONS HONORABLES. — MM. Caillaert Lucien, caporal à la compagnie de sapeurs-pompiers de St-Amand; Leclercq Jules, marchand de sable à Comines; Paquié Constant, ajusteur à Maubeuge; Blanvart Hyacinthe, entrepreneur de transports à St-Amand-les-Eaux.

PAS-DE-CALAIS. — MÉDAILLE D'ARGENT DE 1re CLASSE. — M. Blot, pontier à St-Omer.

MÉDAILLES DE BRONZE. — MM. Deligny Louis, cordonnier à Aire-sur-la-Lys; Leleu Louis, à Pont-à-Vendin; Deanla Joseph, sapeur-pompier à Lens.

MENTION HONORABLE. — M. Revelle Louis, journalier à La Couture.

LETTRE DE FÉLICITATIONS. — M. Dehaye Emile, chef de gare à Leforest.

MÉDAILLE DE BRONZE. — M. Lamendin, gendarme à la 1re légion.

Dans l'enseignement primaire du Nord. — M. Prélat, directeur départemental de l'enseignement primaire, a fixé comme suit le congé du Carnaval : Les écoles seront fermées les lundi, mardi et mercredi. Il y aura classe jeudi.

Faculté de l'Etat. — Par arrêté du doyen de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, en date du 20 février 1905, M. Bornier, soldat au 8e régiment d'infanterie coloniale, a été délégué dans l'emploi de veilleur de nuit à ladite faculté, en remplacement de M. Krembser, non acceptant.

La sortie de Saint-Maixent. — Les examens de sortie sont terminés à l'Ecole militaire. M. Nicolin, sergent au 127, a été classé premier. La promotion a été baptisée « Casabianca ».

Commission départementale du Nord. — La Commission départementale du Nord se réunira le mercredi 4 mars, à deux heures et demie de l'après-midi.

Gendarmerie. — Sont nommés gendarmes : 1re légion. — Compagnie du Nord. — Arme à cheval. — M. Léon Dumetz, ancien cavalier ; M. Félix Courtin, ancien maréchal des logis (élève).

Compagnie du Pas-de-Calais. — Arme à cheval. — M. Désiré Schricke, ancien cavalier ; M. Irénée Duval, ancien maréchal des logis ; M. Victor Veneau, ancien maréchal des logis (élève).

Notaires — Est nommé notaire à Wambrechies, M. Lefebvre, en remplacement de M. Valois.

Cantonniers. — Sont nommés cantonniers dans le Pas-de-Calais : MM. Charles-Joseph-Isidore Baudé, Adolphe-Henri-Louis Vanpeene, Joseph-Sosthène-Elysée Bertrand; Xavier-Joseph Douchez, Paul-Emile Matton, Jules-Louis-Joseph Millamon.

Postes. — M. Girma est nommé surnuméraire des postes à Hazebrouck.

LA BELGIQUE

Cinq ouvriers mortellement blessés dans un accident de mine

Mons, 29 février.

Un grave accident s'est produit aux charbonnages du Nord à Flénu. Un ouvrier qui se trouvait dans une veine se préparait à placer une cartouche de dynamite lorsque celle-ci éclata soudain. Cinq ouvriers furent atteints par les débris ; trois furent mortellement blessés ; les deux autres le sont moins grièvement. Un des ouvriers grièvement blessés est d'origine française. L'état des victimes est désespéré.

« Vive la République ! » à la Chambre belge

Bruxelles, 29 février.

Un vif débat s'est engagé à la Chambre des représentants au sujet de l'interdiction qui existe depuis de longues années de la vente du journal socialiste « Le Peuple » dans les gares de Belgique, intervention motivée, d'après le ministre des chemins de fer, par ses excitations à la guerre de classes, et notamment ses attaques contre la royauté.

Plusieurs orateurs ont fait remarquer qu'un journal catholique et un journal libéral attaquent aussi la personne royale.

M. Hellepute, ministre des chemins de fer, a répondu :

« Lorsque le « Peuple » attaque le roi, il attaque le principe de la royauté et non pas seulement la personne royale.

« Il y a un mois à peine, le « Peuple » a publié à propos de l'assassinat du roi de Portugal un article d'éloges pour les régicides.

M. Demblon, socialiste. — Il a bien fait.

M. Hellepute donne lecture de l'article qui se termine ainsi : « Le roi est mort. Vive la République ! »

M. Pépin, socialiste. — Très bien ! Vive la République !

M. Hellepute. — Je ne puis tolérer la vente dans les gares de l'Etat de journaux qui prônent la République.

Un ordre du jour réclamant la levée de l'interdiction a été rejeté par 67 voix contre 56.

DANS L'ARMEE

Le matériel des Mess. — Les mess et les salles de réunion des hommes de troupe pourront assurer leur matériel à des compagnies françaises et sans que le département de la guerre ait à intervenir

LES GRÈVES

Les ministres délibèrent sur le Maroc

Paris, 29 février.

Une conférence relative aux affaires marocaines a eu lieu ce soir au ministère de l'intérieur, entre M. Clémenceau, Piquart, Thomson et Pichon.

L'entretien de ce matin entre le président du Conseil et le général Lyauley a porté exclusivement sur le moyen d'assurer la sécurité de la frontière algéro-marocaine. Le général Lyauley sera reçu à nouveau demain matin par le président du Conseil.

A SAINT-AMAND

Dans le textile

On assure que M. Bertrix, propriétaire du tissage dont les ouvriers sont actuellement en grève, aurait résolu de fermer son établissement.

On sait que parmi les réclamations qu'ils formulent, les grévistes demandent le renvoi du directeur-gérant, M. Dubois. Prêt à satisfaire son personnel en ce qui concerne les questions d'amélioration du travail, M. Bertrix refuse de se défaire du directeur. Les grévistes paraissant faire de ce renvoi une question « sine qua non » de reprise du travail, M. Bertrix aurait été amené à prendre la décision de fermer son usine plutôt que de céder sur ce point.

Les ouvriers grévistes ne croient pas que cette décision soit irrévocable.

Ils se sont réunis dans l'après-midi et ont désigné les membres d'une délégation qui devra s'aboucher avec le patron du tissage.

A ROUBAIX

Chez les fleurs

La grève de l'établissement Cavrois-Mabieu, rue Carpeaux, est terminée. Les ouvriers ont été congédiés et remplacés.

Carnet du Lecteur

FIANÇAILLES

A Valenciennes. — On annonce les fiançailles de M. Lucien Jones, ancien élève des Académies de Valenciennes, second prix de Rome en peinture, avec Mlle Suzanne Bédorez, fille de M. Georges Bédorez, conseiller à la Cour d'appel de Paris, originaire de Valenciennes.

DEUIL

A Lille. — On annonce la mort à l'âge de quarante-sept ans, de M. Gustave Daubresse, ancien négociant, président des Vétérans des Sports. Le défunt, il y a quelque vingt-cinq ans, s'était acquis comme membre de la Société de Gymnastique de Wazemmes puis de la « Patriote », une très grande réputation en France et en Belgique : c'était en effet le gymnaste le plus fort de cette époque et il n'a peut-être jamais été dépassé depuis. Les obsèques de M. Gustave Daubresse auront lieu lundi à 8 heures et demie.

A Avesnes. — Vendredi, est mort, en son domicile, à Avesnes, M. Pierre Legrand, négociant-tanneur, conseiller municipal de la ville d'Avesnes, officier de la territoriale, qui a succombé aux suites d'une attaque d'apoplexie qui l'avait frappé samedi dernier, vers 4 heures du soir.

Quoique courte, il était né le 22 mars 1865, la vie du défunt fut bien remplie.

Après des études au collège d'Avesnes, M. Legrand complétait son instruction au lycée Henri IV, à Paris ; il fit son volontariat aux chasseurs à cheval et son droit terminé, il prêtait serment devant la Cour de Douai le 21 novembre 1888 ; il se faisait inscrire au barreau d'Avesnes, le 15 décembre 189..

M. Legrand était le fils de M. Ernest Legrand, qui mourut vice-président du Conseil général du Nord ; celui-ci était le leader du parti républicain dans l'arrondissement d'Avesnes, alors qu'il y avait danger à se dire républicain ; le fils professait les mêmes opinions politiques.

M. Pierre Legrand était un modeste, sans ambition, et il fallut lui faire presque violence pour lui faire accepter les modestes fonctions de conseiller municipal, alors qu'il aurait pu prétendre à beaucoup plus haut, le souvenir de son père lui ouvrant toutes les portes.

Il se montra toujours charitable, et son nom figurait sur toutes les listes ayant pour but de venir en aide à ceux qui étaient dans la peine ou la misère ; sa femme, née Debarveng, le secondait admirablement dans ses bonnes œuvres.

La mort de M. Legrand est vivement ressentie à Avesnes et environs, où il n'avait que des amis. Ses funérailles auront lieu lundi à 11 heures du matin. Nous adressons à sa veuve et aux membres de sa famille, l'expression émue de nos plus vives condoléances.

A Dunkerque. — Samedi ont eu lieu les obsèques de Mme Vancauwenberghe-Bellanger. L'affluence était énorme. Le cortège disparaissait sous les fleurs. Nous avons remarqué les couronnes offertes : Par le Sanatorium, par les services municipaux de St-Pol-sur-Mer ; par les serviteurs de la famille ; par le personnel des bureaux de l'usine de St-Pol ; par le personnel du tissage; par le personnel de la filature ; par le personnel des mécaniciens du même établissement, etc., etc. Une délégation des petits enfants du Sanatorium précédait les porteurs de couronnes. Le deuil était conduit par M. Désiré Vancauwenberghe, par M. Georges Vancauwenberghe et les membres de la famille.

Remarqué dans la foule des assistants : M. Jean Trystram, sénateur et son fils ; M. Guillain, député ; M. le général Bédu, gouverneur de Dunkerque ; M. Brisac, sous-préfet ; M. Vincent, fils de M. le préfet du Nord ; M. Cleays, ancien sénateur, conseiller général, maire de Bergues ; M. Tilren, vice-président du Bureau de bienfaisance de Lille ; MM. Benjamin Morel et Cavrois, adjoints au maire de Dunkerque ; M. Cauhé, président du tribunal civil ; M. Le Hiéron-Kerisel, procureur de la République ; M. Berbard, président de la Chambre de Commerce ; M. Montenuis, avoué ; MM. Carpentier et Delessé, conseillers d'arrondissement ; la plupart des maires de l'arrondissement ; les directeurs de tous les grands services publics.

Dernière Heure

ASSASSINAT D'UN MARIN JAPONAIS par des apaches

Marseille, 29 février.

Un officier mécanicien du vapeur japonais « Hokaia-Maru », le nommé Ottolakalami Chikma, rentrait à son bord dans la nuit, avec un de ses camarades Chikmaka Pisita. Ils étaient arrivés au quai Saint-Jean. A la hauteur du fort, lorsqu'ils furent assaillis par quatre apaches. Ils opposèrent une vive résistance et la sentinelle du fort ayant donné l'alarme, on accourut à leur secours. A l'approche des soldats, les apaches se dispersèrent, mais ils avaient dépouillé leurs victimes et frappé au cœur d'un coup de poignard l'officier mécanicien Ottolakalami dont le cadavre pantelant resta sur place.

L' « Hokata-Maru » est parti pour Londres, laissant au consul le soin des obsèques de son mécanicien.

IMMENSE INCENDIE au port de Marseille

Plusieurs millions de dégâts

Marseille, 29 février.

Un incendie s'est déclaré ce matin, vers trois heures dans le nouveau hangar n° 7 de la chambre de commerce, au cap Pinède.

Facilité par les matières inflammables qui se trouvaient en grande quantité dans ce hangar et activé par un vent violent, le feu ne tarda pas à s'étendre sur une longueur de 250 mètres, sur 10 de large.

A quatre heures, le hangar qui contenait des copraks, des huiles minérales, des sésames et des marchandises de toutes sortes, ne formait qu'un immense brasier. A la première alarme donnée par le garde le nuit qui fut blessé, l'équipage du vapeur *Hetopolis* attaquait le feu avec son matériel ; peu après, arrivaient les pompiers des divers postes de la ville, l'équipe des pompiers des docks et les bateaux-pompes

Ce n'est qu'à six heures du matin que le feu put être circonscrit.

Au moment où l'incendie se déclara un bateau pétrolier, chargé de pétrole, se trouvait à quai ; on eut juste le temps de couper les amarres et de mener ce navire au large

Pendant l'incendie, le commandant et quatre pompiers furent surpris par l'huile enflammée, véritable mer de feu, dans ce district leur salut qu'en se précipitant dans une barque, envoyée par un bateau voisin.

La violence du feu était telle, que des flammèches vinrent mettre le feu à plusieurs centaines de mètres de là, à la gare d'Arenc, où ce commencement d'incendie fut combattu par le personnel.

Plusieurs wagons de la compagnie P.-L.-M. furent détruits.

On évalue les dégâts à plusieurs millions.

TOUTES LES BONNES ÉPICERIES VENDENT LE

SUCRE BÉGHIN

Le meilleur Sucre Blanc

LILLE

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

LA MATINÉE

Palais des Beaux-Arts, ouvert de dix heures à quatre heures.

Musée commercial. — De dix heures à quatre heures, rue de Lombard.

Musée industriel. — De dix heures à quatre heures, à la Halle aux sucres.

Musée de gravures (Hôtel de Ville). — De onze heures à quatre heures.

Musée houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 à 4 heures.

Bains-Lillois. — Ouverture à 8 heures.

Cours municipal d'arboriculture. — A 10 heures du matin, au Jardin-Ecole, cours professé par M. L. Saint-Léger, jardinier en chef de la ville.

L'APRÈS-MIDI

Matches de football. — A deux heures, sur le terrain du Stade, à Roubaix, match entre le Star-Club-Lillois et la Jeunesse Sportive Lilloise.

A deux heures, sur son terrain de Saint-André, entre l'équipe première de l'Olympique Lillois et la Gantoise.

Kursaal. — A 2 heures et demie : *Mademoiselle Josette, ma femme*, comédie ; *Les Oberlé*, pièce.

Théâtre Municipal. — A 2 heures, matinée de famille : *Route du bonheur*, drame.

Hippodrome Lillois. — A trois heures, Favorite Cirque.

Concours de coqs. — Etablissement Dumont, 231, rue Léon-Gambetta, après le concours de chez Leborgne, grand concours de coqs (12 pour 35).

Brasserie de l'Industrie. — Représentations cinématographiques par l'Omnia.

LA SOIRÉE

Grand-Théâtre. — A 5 heures 3/4 : *Le Juif Polonais, Les Mousquetaires au Couvent, Le Fils naturel.*

Théâtre de l'Union. — A 5 heures représentation : *La Pochade*, et le *Martyre d'une Sainte.*

Kursaal — A 8 heures et demie, même programme qu'en matinée.

Hippodrome. — A 8 h. ½, Favorite Cirque.

Brasserie de l'Industrie — Représentations cinématographiques de l'Omnia.

Brasserie Universelle. — Concerts.

Le Monument André

Liste de souscription N° 49

MM. Delebecque, avocat, 5 fr. ; Faure, directeur de la Compagnie des Tramways, 1 fr. ; Félix Boutry, rentier, 5 fr. ; Antoine Scrive-Loyer, négociant, 5 fr. ; Georges Crépy, filateur, 5 fr. ; V Boucquez, brasseur, 5 fr. ; André Devilder, banquier, 5 fr. ; le docteur Joussel, 3 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; G. Constant, négociant, 2 fr. ; Duville, négociant, 3 fr. ; A. Roure, notaire, 5 fr. ; E. Carlier-Kolb, négociant, 5 fr. ; Herbaux, entrepreneur des tabacs, 2 fr. ; Scrive-Viseur, rentier, 3 fr. ; G. Pecqueur, 2 fr. ; Donaint, entrepreneur, 2 fr. ; Blanck, fabricant de briques, 1 fr. ; Declercq A., 1 fr. ; Lemprin, 1 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; S. Daw, constructeur-mécanicien, 2 fr. ; Maës, brasseur, 1 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; Maës, employé, 0 fr. 50 ; Duondt, fabricant de chicorée, 5 fr. ; Mollet-Fontaine, constructeur, 5 fr. ; veuve Destieux, 2 fr. ; M. Défosses et Mme veuve Malécieux, 0 fr. 50 ; MM. Philippart, 0 fr. 50 H. Delaux, employé, 1 fr. ; Henri Singer, comptable, 2 fr. ; docteur Duret, 5 fr. ; Mme A. Laurenge, 5 fr. ; MM. Marcel Laurenge, 5 fr. ; le général Lebon, président d'honneur des anciens artilleurs du Nord, 20 fr. ; Mme veuve Charrier, propriétaire, 5 fr. ; M. Solbreux, représentant, 2 fr. — Total : 131 fr. 50 — Total des listes précédentes : 7.331 fr 20. — Total à ce jour : 7.465 fr. 70.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, 39, rue Basse, et à la caisse de l'imprimerie Danel, 93, rue Nationale.

UN PRÉSIDENT BIEN AVISÉ

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale d'une de nos prospères Sociétés d'Anciens Militaires :

« Le président propose à l'assemblée de voter un crédit spécial pour l'achat d'un certain nombre de billets de la Loterie de la Presse du Nord. Il s'agit d'un nombre égal à celui des membres de la société. C'est là, dit-il, un excellent moyen de tripler, voire de décupler, notre fonds de caisse. Qui ne risque rien n'a rien. Et puis, il est bon de s'intéresser à des œuvres philanthropiques, et la Loterie de nos Journalistes du Nord en est une au premier chef. (Vifs applaudissements).

« La proposition, mise aux voix, est votée à l'unanimité, par acclamations. »

LES COLLISIONS

Nombreuses, furent les collisions au cours de la journée d'hier. Vers dix heures du matin, à hauteur de la gare de Fives, le car G a tamponné un camion appartenant à M. Guyot, fondeur, rue du Faubourg-de-Roubaix. Il n'en est résulté que des dégâts matériels peu importants.

— Vers onze heures et demie, M. Louis Demelemester, demeurant rue Duplaix, 2, à Hellemmes, passait rue du Faubourg-de-Roubaix, avec un tombereau, quand son cheval fut effrayé par un car électrique. L'animal fit un écart et bouscula une bataudeuse appartenant à M. Oscar Crétin, marchand de petit bois cassé, cité Hérang, 25. L'une des roues de la petite voiture fut brisée.

CHOCOLAT DELESFAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, Rue Nationale, Lille

27

LUCIENNE

Par Judith GAUTIER

— La nature n'est pas fait mieux, dit M. Lemercier en embrassant la jeune fille.

Tous deux se promenèrent lentement par la chambre ; il lui montrait différents objets curieux, lui disant d'où ils venaient et ce qu'ils étaient. La domestique de M. Lemercier, un ancien matelot resté à son service, vint les interrompre.

— Capitaine, dit-il, donnant à son maître son ancien titre, il y a là un jeune homme, M. Félix Baker, qui désire vous parler ; il est déjà venu cette après-midi.

— Félix Baker ! s'écria le vieillard très surpris, que peut-il me vouloir ? J'ais-le monter. Reste là, dit-il à Lucienne ; continue à lutiner, et écoute ce que me dira ce personnage, si cela t'intéresse.

Il se retourne une portière, et laissa la porte ouverte en passant dans la bibliothèque.

Félix Baker émergea de l'escalier.

— Eh bien, mon garçon, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ? dit M. Lemercier en lui offrant une chaise. Mais, bon Dieu ! pourquoi cette tenue ? allez-vous au bal ou à la chasse ? ajoute-t-il en remarquant que le visiteur était en habit-noir, gants blancs et cravate blanche.

— Je tiens à être parfaitement correct dans la démarche que je viens faire auprès de vous, dit-il visiblement ému, la circonstance exigeait la tenue que j'ai adoptée.

— Comment ! c'est pour moi tout seul que vous avez endossé ce frac ? Mais parlez, je vous écoute.

Le jeune homme devint très rouge et commença en balbutiant.

— Eh bien, votre bonté ordinaire, bien connue et appréciée dans cette ville que vous avez comblée de vos bienfaits, pour laquelle vous avez...

— Passons ! passons ; dit le marin.

— Enfin, en un mot, vous tenez lieu de père à une personne à laquelle je porte un vif intérêt, et... je pensais qu'en m'adressant à vous... Finalement, j'ai l'honneur de vous demander la main de mademoiselle Perrault.

— Cette demande ne peut qu'honorer la chère enfant que j'ai prise sous ma protection, dit M. Lemercier après un instant de silence. Mais pourquoi désirez-vous l'épouser ?

— Pourquoi, monsieur ? parce que je l'aime !

— Vous pensez aussi peut-être trouver quelque avantage pour votre position dans cette union ?

— Oh, monsieur ? je crois mademoiselle Perrault sans fortune.

— Oui, mais vous savez que je ne suis pas tout à fait pauvre et que probablement je doterai l'enfant.

— Je l'épouserai sans dot aucune.

— Tant pis ! mon garçon, j'eusse préféré que l'intérêt seul vous guidât, car vous vous seriez plus aisément consolé de l'échec. Je dois vous apprendre que mademoiselle Perrault est blanche.

— Alors, il n'y a pas d'espoir pour moi, je le comprends. Je dois me retirer sans murmurer et tâcher d'oublier si je le puis, dit M. Félix, qui laissa tomber ses bras le long de son corps et regarda fixement le plancher.

— Allons, un peu de courage, soyez homme, que diable ! Vous n'en mourrez pas.

— Vous avez raison, monsieur, je dois dévorer ma douleur, et il ne me reste plus qu'à m'excuser de vous avoir dérangé.

— Eh bien, Lucienne, tu as entendu ? dit M. Lemercier quand le jeune homme fut parti.

— Ah ! père ! s'écria-t-elle en courant à lui ; je suis donc digne d'être épousée ?

— Tu le vois.

— Oui, mais s'il savait quelle femme j'ai été ?

— Chut ! dit le marin, ne parlons pas des morts.

VIII

En la reconduisant chez elle, M. Lemercier avait dit à Lucienne :

— C'est demain dimanche; donc, tu es libre. Stéphane arrive à cinq heures, tu dîneras avec nous.

C'est pourquoi elle se dirigea, le lendemain, au milieu du jour, vers la maison du marin. Mais avant d'entrer au chalet, elle monta jusqu'à la ferme d'Argent pour revoir le petit bois à l'ombre duquel elle avait annoncé à Adrien sa résolution de vivre trois ans loin de lui.

Le bois était bien changé; il se laissait pénétrer du regard dans toute son étendue, et entre les minces branches et les broussailles dépouillées, on voyait, de l'autre côté les champs, comme à travers les mailles d'un filet.

A terre, sous la neige qui fondait aux premières tièdeurs du printemps, les mousses étaient restées vertes, mais elles disparaissaient presque entièrement sous les feuilles mortes, qui formaient une couche épaisse et tout imbibée d'eau. Le vieux banc était effondré d'un côté. Lucienne le releva à peu près et s'y assit avec précaution.

Elle repassa alors dans sa mémoire la scène décisive qui s'était jouée là. Elle fermait à demi les yeux et s'efforçait de s'imaginer qu'Adrien était encore agenouillé devant elle. Elle revoyait ses yeux clairs la regardant avec une expression inquiète et triste, ses cheveux lustrés découvrant son beau front que traversait une mince cicatrice blanche, ses lèvres sérieuses qu'elle aimait tant, et dont la gravité lui inspirait cependant un respect craintif.

— Le reverrai-je vraiment un jour ? se disait-elle; entendrai-je encore sa voix ? Par instant, il me semble qu'un tel bonheur est impossible

Elle se souvint aussi que c'était là qu'elle avait vu pour la première fois M. Lemercier, et elle admira ce jeu du hasard qui avait fait apparaître à ses yeux, juste au moment où elle venait de fixer définitivement son avenir, l'homme qui devait l'aider à accomplir la tâche qu'elle s'imposait. Elle resta le longtemps absorbée dans ces souvenirs, et ce ne fut qu'en voyant le soleil couchant empourprer le ciel

Lorsqu'elle arriva au chalet, une voiture redescendait la pente du chemin. Dans le vestibule, elle trouva le vieux domestique qui chargeait une malle sur son épaule.

— Il est arrivé ? demanda-t-elle

— Oui, mademoiselle, répondit Bernard d'un air joyeux, il est dans sa chambre qui fait un bout de toilette, je lui monte sa malle.

Lucienne traversa la grande salle et monta à la bibliothèque par l'escalier intérieur. Elle était impatiente de voir cet homme que son bienfaiteur lui avait appris à aimer et qu'il lui donnait pour frère. N'allait-il pas en revenir à cette étrangère de lui avoir pris un peu de l'affection paternelle ?

De la bibliothèque, elle entendait la voix de M. Lemercier et le rire éclatant de son fils. Lucienne souriait de plaisir en songeant à la joie que devait éprouver ce père.

Un képi d'officier était posé sur la table. La jeune fille le prit et regarda la petite ancre d'or brodée sur l'étoffe.

— C'est aussi le symbole de l'espérance, se dit-elle; un emblème que je devrais porter !...

Elle s'assit sur un divan demi-circulaire qui s'étendait devant une large fenêtre donnant sur la fer, et elle attendit.

Bernard vint allumer les lampes.

— Voici ces messieurs, dit-il à Lucienne, en entendant la porte s'ouvrir.

— Ah ! s'écria M. Lemercier, elle est là, cette chère enfant, la charmante fée qui a composé ce bouquet qui l'émerveille; tu vois, nous serons deux à fêter ta bienvenue

Le jeune homme entra et s'avança vers Lucienne en lui tendant les deux mains. Elle se leva vivement et s'approcha. Mais, lorsque la lumière des lampes tomba sur elle et qu'il la vit distinctement, il pâlit brusquement, et s'arrêta court, les yeux agrandis par la surprise. Elle s'avança encore et mit ses mains dans celles qu'on lui tendait; ces mains étaient agitées par un tremblement nerveux.

— Qu'a-t-il donc ? se dit-elle, s'apercevant du trouble extraordinaire qui avait subitement envahi la jeune marin.

Par un effort violent de volonté, il prononça quelques mots aimables. Sa voix était altérée, un violent battement de cœur entrecoupait sa respiration.

M. Lemercier, qui donnait un ordre à Bernard, n'avait rien vu

— Allons, dit-il en revenant vers eux, faites connaissance, regardez-vous bien, vous êtes tous deux beaux à voir.

Stéphane était assez grand, mince, très élégant dans son uniforme à étroits galons d'or. Ses yeux, d'un bleu très clair, resplendissaient dans son visage bruni par l'air, ses cheveux blonds, coupés court, se dress